

Catalogue de formations 2024

Région Centre-Ouest

La Cimade est une association qui agit depuis plus de 80 ans auprès des personnes étrangères. Elle est constituée de 95 groupes locaux composés de bénévoles et de 138 salariés nationaux et en région. Présente en métropole et en outre-mer, La Cimade accompagne et défend plus de 110 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centre de rétention et en prison. La Cimade mène des actions de plaidoyer, d'information et de sensibilisation sur les enjeux migratoires. Elle mène des projets et des campagnes avec plus de 65 partenaires en France, en Europe et à l'international.

Pour en savoir plus :

www.lacimade.org

<https://www.lacimade.org/regions/centre-ouest/>

Organisme de formation enregistré sous le **N°11755110675**, La Cimade partage son expertise et son expérience en proposant des formations externes sur-mesure et adaptée à la réalité de terrain. Elle forme chaque année un millier de professionnel·le·s. Une enquête réalisée en 2022 sur un échantillon de 10% des stagiaires montre un **taux de satisfaction des participant·e·s. de 97%**.

Notre association bénéficie notamment d'une **expertise reconnue sur les thématiques juridiques** liées aux démarches que doivent accomplir les personnes étrangères (demande de titre de séjour, demande d'asile) mais également sur les aspects liés aux mesures d'éloignement du territoire. Au plus proche du terrain grâce à son réseau de groupes locaux présents sur tout le territoire, elle met au service des formations qu'elle dispense en région sa connaissance fine des situations locales et des enjeux rencontrés sur le terrain.

La Cimade n'organise pas de sessions de formations dans ses locaux mais propose des formations en intra aux professionnels ou bénévoles des structures qui en font la demande

Les modules de formation que nous proposons ne sont pas des cours magistraux, ils se déroulent avec la **participation active des participant·e·s**. Des échanges auront lieu tout au long de la formation et les apports théoriques sont illustrés par des situations rencontrées tant par les personnes formées que par le(s) formateur·rice(s). A l'issue de chaque formation, des supports seront remis aux participant·e·s.

Afin de garantir une démarche d'amélioration continue de la qualité, toutes nos formations font l'objet d'une **évaluation** en amont, à l'issue de la formation et lorsque cela est possible de retour en situation de travail/bénévolat.

Voici des **exemples de modules** qui peuvent être adaptés à votre organisation :

Droits au séjour (Niveaux débutant et intermédiaire)

Public : Professionnels de l'accompagnement social, équipe de bénévoles associatifs

Pré-requis : Aucun pré-requis

Compétences visées : comprendre les motifs et conditions de droit au séjour et les procédures de demandes.

Contenu : savoir identifier un droit de séjour chez une personne en fonction des différents motifs de la législation, connaître les conditions et procédures générales qui encadrent le dépôt d'une demande de titre de séjour en France, introduction sur les recours.

Durée : 2 journées

- ⇒ *Spécificités « jeunes isolés » : 1 journée supplémentaire*
- ⇒ *Adaptable en fonction besoins des stagiaires et de la structure d'accueil*

Droits d'asile (Niveaux débutant et intermédiaire)

Public : Professionnels de l'accompagnement social, équipe de bénévoles associatifs

Pré-requis : Aucun pré-requis

Compétences visées : comprendre les fondements du droit d'asile, ses procédures et ses acteurs.

Contenu : les motifs de reconnaissance du statut de réfugié, les différentes modalités d'examen d'une demande d'asile, les étapes de celles-ci (introduction OFPRA, recours CNDA) et les droits qui y sont liés (conditions d'accueil), procédure Dublin (principes, délais, recours).

Durée : 1 à 2 journées

- ⇒ *Spécificités « procédure Dublin » : 1 journée supplémentaire*
- ⇒ *Adaptable en fonction besoins des stagiaires et de la structure d'accueil*

Mesures d'éloignement (Niveau avancé)

Public : Professionnels de l'accompagnement social, équipe de bénévoles associatifs

Pré-requis : Connaissances de base en droits des étrangers

Compétences visées : distinguer les différentes mesures d'éloignement et savoir y répondre en fonction de la procédure et des délais spécifiques.

Contenu : obligation à quitter le territoire, arrêté préfectoral ou ministériel d'expulsion, interdiction de retour sur le territoire, assignation à résidence, recours.

Durée : 1 journée

- ⇒ *Adaptable en fonction besoins des stagiaires et de la structure d'accueil*

Modalités d'accès : Contacter Guillaume MARSALLON, délégué national en région Centre-Ouest, guillaume.marsallon@lacimade.org

Le **délai de réponse** à une demande de formation en intra est d'une semaine.



L'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap est en partie liée aux locaux et matériel mis à disposition. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter afin de prendre en compte ces besoins spécifiques.

Coût : Un devis vous sera proposé suite à une première évaluation de vos besoins. Le coût indicatif d'une journée de formation de 7 heures est de 1.600 euros TTC. A cela s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du ou des formateur·rice(s).

Formations déjà réalisées par la région Centre-Ouest :

Missions Locales de la région Centre-Val-de-Loire (2016, 2017, 2018, 2019, 2021, 2022, 2023)

Agents des Conseils départementaux : Loiret (2019), Creuse (2019, 2020), Charente (2020, 2021), Vienne (2021, 2022, 2023), Deux-Sèvres (2021, 2022, 2023), Loir-et-Cher (2022, 2023)

Centre d'hébergement (CADA, HUDA...)

Foyer d'hébergement de jeunes (Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Loiret)

Associations (Poitou-Charentes, Limousin, Centre-Val de Loire)

Collectifs associatifs locaux (Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime...)

Qualiopi
processus certifié

■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION